

Les CPOM des établissements et services de l'ASE

Journée d'étude en webinaire

jeudi 26 novembre 2026

Avec la loi "Taquet" du 7 février 2022, le législateur a voulu encourager la conclusion de contrats pluriannuels entre les Départements et les établissements et services de l'ASE. L'Institut de la Performance Publique propose une journée d'étude consacrée à cette problématique.

Les participants

Les organismes gestionnaires d'établissements et services Enfance-Jeunesse.

Les services de contrôle et tarification des Départements.

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER



*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*

Les questions traitées

La tarification classique ("en BP-CA") des ESSMS relevant de l'ASE

La procédure budgétaire contradictoire.

Les différentes formules de tarification, leurs avantages et limites : prix de journée, prix par mesure, prix de journée globalisé ...

Le recours aux CPOM dans le cas des établissements et services de l'ASE

La possibilité de mettre en place une dotation globalisée dans le cadre d'une convention pluriannuelle.

Les avantages et contraintes du passage en CPOM.

Les clauses essentielles d'un CPOM-ASE, le contenu-type d'un CPOM.

Les étapes de la mise en place d'un CPOM, du choix du périmètre à la signature du contrat.

Les points-clés du diagnostic.

La rédaction du CPOM

Les clauses financières, budgétaires et tarifaires.

Les clauses non-financières d'un CPOM : la définition des objectifs, des fiches-actions et des modalités d'évaluation.

Les indicateurs de suivi du CPOM et l'organisation du dialogue de gestion

Les indicateurs relatifs à l'activité et aux personnes prises en charge.

Les indicateurs de la fonction "ressources humaines".

Les indicateurs relatifs à la situation financière.

Les indicateurs de qualité.

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

